

## **ATTESTATION DE PARUTION**

**Département : 28**

**Journal : Horizons 28**

**Parution : 24 mars 2023**

Référence n°H16499

CHARTRES, le 17 février 2023

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

---

### **COMMUNE DE MAINVILLIERS AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

---

#### **MODIFICATION N° 3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté n° 2023AF010 du 16 février 2023, le maire de Mainvilliers a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n°3 du plan local d'urbanisme. L'enquête se déroulera à la mairie de Mainvilliers du 20 mars 2023 au 20 avril 2023 aux jours et heures habituels d'ouverture.

Monsieur Michel BACCARD, désigné par le Tribunal Administratif d'Orléans comme Commissaire Enquêteur, recevra le public en mairie :

- Le lundi 20 mars de 15h30 à 17h30,
- Le mercredi 5 avril de 10h à 12h,
- Le jeudi 20 avril de 15h30 à 17h30.

A partir du lundi 20 mars, le dossier est consultable en mairie aux horaires habituels d'ouverture et sur le site internet de la commune : <https://www.ville-mainvilliers.fr/>

Durant l'enquête, les observations peuvent être consignées sur le registre d'enquête en mairie. Elles peuvent aussi être adressées par écrit au commissaire enquêteur à - Mairie de Mainvilliers, Hôtel de ville, Place du marché, 28300 Mainvilliers - ou par voie électronique à l'adresse suivante : [PLU-modif3@ville-mainvilliers.fr](mailto:PLU-modif3@ville-mainvilliers.fr)

**La directrice de publication**



**Agnès Laplanche**